



SIE :

LE "CALME" AVANT LA TEMPÊTE ? QUE SE PASSE-T-IL DANS LES SIE ? OU PLUTÔT QUE VA-T-IL S'Y PASSER ?

Si les agents et les agentes des services de gestion des entreprises savent que plusieurs réformes sont en cours et auront de nombreuses conséquences sur leur quotidien, si ils voient les difficultés arriver, pour l'instant le constat est à l'impréparation des directions.

Peu de formation, peu d'informations, et pourtant :

- la facturation électronique fait l'objet de plusieurs communications de la part de la DG qui semble tout axer sur la fraude qu'elle permettrait d'éviter sans ne jamais trop évoquer les conséquences sur les services de gestion qui seront pourtant impactés au quotidien ;

- l'introduction du seuil unique de franchise en base pour la TVA, malgré son report deux fois depuis son annonce dans la loi de finance pour 2025, fait déjà l'objet de demandes de renseignements de contribuables par des canaux variés, laissant la plupart du temps les agents et agentes des SIE sans moyen de réponse convenablement aux sollicitations ;

- il faudra compter aussi sur la fin programmée du régime simplifié d'imposition en matière de TVA annoncé d'ici 2027 ;

- la mise en place d'une contribution complémentaire à la CVAE à régler par les entreprises au 15 septembre 2025 sur un imprimé qui n'existe pas à l'heure actuelle et qui a été annoncée aux agents et agentes au travers d'un livret de présentation des nouveautés législatives ;

- le retour (sans les emplois existant lors du départ...) de l'expertise (qui regroupe notamment le traitement des demandes de remboursement de crédits d'impôt (TVA, CIR...), le suivi des cessions de fonds de commerce, la gestion des contingents d'achats en franchise de TVA, la gestion des impôts fonciers des établissements industriels relevant de la méthode comptable), et des CSP Pro dans les SIE suite à la ré-organisation de la sphère du contrôle fiscal est laissé au bon vouloir des directions locales, là aussi c'est l'opacité la plus totale !

- le transfert du recouvrement aux PRS : dans quelle mesure ? quid du recouvrement amiable ?



LE SENTIMENT GÉNÉRAL EST CELUI D'UN SEMBLANT DE CALME AVANT LA TEMPÊTE... ENFIN DU CALME... PAS TOUT À FAIT CAR LA VIE DANS LES SIE N'EST TOUJOURS PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE...

Après la fusion des SIE suite au NRP, la création de l'antenne de Nîmes suite à la démétropolisation et la création du Centre de Contact des Pro à Chalon en Champagne accompagnées de nombreuses suppressions de postes ; avec l'arrivée régulière de nouvelles applications et de l'arrivée de nouvelles missions notamment celles de la Douane et la gestion des conséquences de

nombreuses réformes (mise en place du guichet unique des formalités des entreprises...), les agents et agentes des SIE ne sont pas épargnés !

Ces dernières années, leur charge de travail a considérablement augmenté et les personnels alertent sur la dégradation de leurs conditions de travail, dans un contexte où les indicateurs, les objectifs et résultats quantitatifs priment sur les moyens nécessaires pour un travail de qualité.



SANS NOUS !

Solidaires Finances Publiques exige plus de respect pour les agents et les agentes qui exercent leurs missions dans les SIE.

Au contact des professionnels au quotidien, il est urgent de les doter des moyens nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions de service public !

Nous exigeons des moyens humains pour permettre d'accompagner les entreprises dans leur vie quotidienne, mais aussi collecter les recettes fiscales.

Les services de gestion des entreprises sont le premier maillon de la chaîne du contrôle fiscal et ne doivent pas être lésés, nous voulons pouvoir mener un service public de qualité.

A ce titre les Pôle de Contrôle et d'Expertise ne seront pas en reste, la DGFiP leur prépare un enterrement de première classe. Suite au prochain épisode ...

NOUS RAPPELONS QUE MALGRÉ LA DÉMATÉRIALISATION, RIEN NE SAURAIT REMPLACER L'EXPERTISE ET LA TECHNICITÉ DES AGENTS ET DES AGENTES DES FINANCES PUBLIQUES QUI DOIVENT POUVOIR MENER LEURS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC AVEC DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, DANS DES SIE IMPLANTÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE, AU PLUS PRÈS DES USAGERS ET DES USAGÈRES.

